

Information du service déchets de la CCLA

L'actuelle crise sanitaire suspend ou réduit de nombreux services en France.

C'est pourquoi plusieurs usagers du « service déchets » de la CCLA nous demandent si les mesures de confinement ont un impact sur la collecte des déchets.

Concernant la collecte des ordures ménagères, et d'après les directives gouvernementales, la CCLA indique qu'elle « est assurée normalement » puisqu'il « s'agit d'un service vital à la Nation ».

- Pour les bacs individuels, la collecte a lieu le mercredi sur toutes les communes.
- Pour les bacs collectifs et les colonnes aériennes, la collecte a lieu le jeudi sur tout le territoire.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer des sacs poubelles à côté des conteneurs. D'autant plus durant cette période sanitaire particulière.

Concernant la collecte du tri sélectif, elle est également maintenue pour le moment. Il est possible que cette situation évolue dans le temps, nous vous tiendrons alors informé des possibles évolutions.

Concernant la déchetterie, son fonctionnement est interrompu depuis le Lundi 16 Mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Durant cette période d'arrêt, nous vous recommandons de stocker vos déchets. Nous vous rappelons également que le brûlage des végétaux est nocif et interdit.

Dès que le confinement sera levé, vous pourrez apporter vos végétaux sur la plateforme prévue à cet effet à Dullin et en parallèle les autres déchets à la Déchetterie.

Comptant sur votre compréhension et le respect des consignes.

Cordialement,

Le Service Déchets

Jean-Baptiste Moinot